

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2022-69

Date de la convocation : 30/06/22
Conseillers en exercice : 122
Conseillers présents : 69
Conseillers représentés : 11
Total votants : 80

Le sept juillet deux mille vingt-deux, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au centre Les Tourelles à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Présents : 001 POTRON Pierre (jusqu'à 21:39:54), 002 ETIENNE Philippe, 004 LOUIS Jean-Marc, 005 CHANCE Jean-Michel, 006 NANJI Léopold, 012 RATAUX Frédéric, 013 LALONDE Loïc, 014 GOMEZ Jean-Baptiste, 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre, 022 DESTENAY Roland, 023 GENTY Jean Charles , 025 NIZET Sylvain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine, 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie, 039 LAMBLOT Laurent, 040 MATHIAS Frédéric, 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 049 ANDREY Danièle, 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 054 VALET Bruno, 055 VERNEL Martine , 058 RAULET Olivier , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol, 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 067 ROUSSY Elise, 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques, 073 BOXEBELD Pascal, 074 DUMANGE Dominique, 075 GUERIN Anne Marie , 079 BERTHELEMY Mathieu, 080 LORFEUVRE Gérald, 084 FLEURY Vincent, 087 SALEZ René, 090 PIRAS Caroline, 091 GUILLAUME Marie Pol , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel, 094 MINET Maxime, 096 LESOILLE Patrick, 097 AUDEGOND Michaël, 098 BESANCON Tony, 100 CANIVENQ Roland, 101 DAUPHY Bruno, 102 BAUDART Martine, 103 BERGERY Marie Claude, 104 BOLY Francis, 105 CARPENTIER Dominique, 107 COLSON Pascal, 110 DION Valentine, 111 DUGARD Yann, 114 HAUDECOEUR Agnès, 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège, 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Françoise, 121 RENOLLET Hubert, 122 MAROTEAUX Nathalie

Ont donné procuration : 019 DEGUY Bernard (à 022 DESTENAY Roland), 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis) , 024 DE POUILLY Jean (à 046 SINGLIT Benoît), 038 SEMBENI Anne (à 037 LEFORT Sylvie) , 043 SEMBENI Peggy (à 045 QUEVAL Guillaume) , 081 ROBIN Dominique (à 087 SALEZ René) , 089 VAN DEN BERGH Charles (à 046 SINGLIT Benoît) , 099 LE GALL Jean François (à 092 MOUTON Francis), 108 COURVOISIER Frédéric (à 040 MATHIAS Frédéric), 109 DESGEORGES Marc (à 117 LAMPSON Nadège), 119 LESUEUR Patricia (à 111 DUGARD Yann) ,

Secrétaire de séance : M. LORFEUVRE Gérald

OBJET : NATURA 2000 : MAEC AUTORISATION DE DEPOT DE CANDIDATURE A L'AAP 2

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération n°DC2017/73 définissant l'intérêt communautaire concernant notamment la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie d'intérêt communautaire » et ciblant la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration des documents d'objectifs sur les sites Nature 2000 du territoire communautaire » ;

Considérant le second appel à projets régional (AAP 2) ouvert depuis le 13 juin 2022 dans le but de sélectionner les Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) qui permettront aux agriculteurs volontaires de souscrire en 2023, pour une durée de cinq années, des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sur les parcelles éligibles situées dans le Grand Est ;
.../...

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le
et de sa publication ou notification le**

13 JUIL. 2022

13 JUIL. 2022

Vu la délibération n°2022/69 du Conseil Communautaire du 02/06/22 modifiant le plan de financement prévisionnel dans le cadre du dépôt d'un dossier de candidature pour les mesures agro-environnementales et climatiques (AAP1) ;

Considérant que les mesures proposées sont extraites du catalogue régional et ont été adaptées aux principaux enjeux Natura 2000 des territoires, en concertation avec les agriculteurs exploitants concernés lors d'une réunion à Vrizedy le 7 juin dernier ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire : par 61 voix POUR, 6 voix CONTRE (013 LALONDE Loïc , 033 VAIRY Lionel , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne (Sylvie 037 LEFORT) , 092 MOUTON Francis , 099 LE GALL Jean François (Francis 092 MOUTON)) et 13 ABSTENTIONS : 005 CHANCE Jean-Michel , 012 RATAUX Frédéric , 017 BESTEL Bernard , 034 CANNAUX Francis , 051 RAGUET Philippe , 067 ROUSSY Elise , 069 OUDIN Hubert , 075 GUERIN Anne Marie , 094 MINET Maxime , 096 LESOILLE Patrick , 107 COLSON Pascal , 114 HAUDECOEUR Agnès , 115 MACHINET Jean Baptiste

- AUTORISE le dépôt d'un dossier de candidature à l'AAP 2 pour les 4 sites ;
- APPROUVE les MAEC suivantes :

Echelle intervention	MAEC	Surfaces éligibles	Montant unitaire / ha
70.10 - MAEC Préservation de l'équilibre agro-écologique et de la biodiversité de milieux spécifiques	Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage	Prairies permanentes	201 €
	Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux communs des milieux agricoles	Terres arables et cultures pérennes	652 €
		Prairies temporaires	358 €
	Protection des espèces – retard de fauche niveau 1		82 €
70.12 – MAEC Préservation des espèces	Protection des espèces – retard de fauche niveau 2	Prairies permanentes ou temporaires	145 €
	Protection des espèces – retard de fauche niveau 3		200 €

- DE CHARGER le Président de finaliser les budgets prévisionnels ;
- DE CHARGER le Président de signer tous les actes à intervenir.

Pour copie conforme.

Le Président
Benoît SINGLIT



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le et de sa publication ou notification le

13 JUIL. 2022

13 JUIL. 2022